



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 21 avril 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 14 avril 2011

Publié le 22 avril 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 60

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 19

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	Mme Christine MASSU
M. Gilbert MENUET	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel FORQUET
Mme Colette POPARD	M. Christophe BERTHIER	M. Claude PICARD
M. Rémi DETANG	Mme Christine DURNERIN	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. José ALMEIDA	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	Mme Claude DARCIAUX
M. François DESEILLE	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Patrick CHAPUIS	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
M. Michel JULIEN	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Gérard DUPIRE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. François-André ALLAERT	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Yves BERTELOOT	M. Alain LINGER	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Patrick MOREAU	M. Louis LAURENT	
M. Dominique GRIMPRET	M. Roland PONSAA	
M. Didier MARTIN		

Membres absents :

M. Franck MELOTTE	M. Jean-François DODET pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. Philippe BELLEVILLE	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Norbert CHEVIGNY	M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM
	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Yves BERTELOOT
	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. François REBSAMEN
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Colette POPARD
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Nelly METGE
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Didier MARTIN
	M. Alain MARCHAND pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Gilbert MENUET.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Habitat à loyer modéré - NEOLIA : Demande de transfert de la garantie des prêts en cours au profit de VILLEO dans le cadre de la création de l'ESH résultant de la fusion entre le Foyer Dijonnais et NEOLIA

Dans le cadre de la création de l'entreprise sociale pour l'habitat (E.S.H.) VILLEO, résultant du rapprochement entre le Foyer Dijonnais et NEOLIA, ce dernier a sollicité du Grand Dijon le transfert, au bénéfice de VILLEO, de la garantie à 100 % que la Communauté d'agglomération lui avait accordée précédemment sur les prêts mis en oeuvre pour financer les opérations réalisées sur le territoire communautaire.

Les montants de prêts contractés concernés sont les suivants, tels que déclinés par établissement prêteur :

- Caisse des Dépôts : 29 prêts pour un montant total de capital initial de 25,69 M€ ;
- Crédit Foncier : 2 prêts pour un montant total de capital initial de 1,12 M€ ;
- DEXIA : 4 prêts pour un montant total de capital initial de 0,81 M€.

Il est précisé que s'agissant d'un transfert, celui-ci ne modifie pas les obligations initiales des parties.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de transférer** au bénéfice de l'ESH VILLEO la garantie financière de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, accordée initialement à NEOLIA, au titre des prêts dont la liste est annexée à la présente délibération ;
- **de dire** que la garantie financière de la Communauté de l'agglomération dijonnaise est transférée selon les dispositions prises lors de son engagement initial ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à l'exécution de cette décision.

Liste des emprunts garantis

Organisme prêteur	N° de contrat	Niveau de garantie	Capital initial de l'emprunt
0003 - CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	1107172	100	3 988 462,00 €
	1107746	100	1 433 655,00 €
	1107773	100	365 365,00 €
	1107775	100	115 020,00 €
	1119862	100	1 481 838,00 €
	1119864	100	1 706 064,00 €
	1124196	100	585 060,00 €
	1124198	100	89 253,00 €
	1133769	100	547 221,00 €
	1133771	100	2 054 461,00 €
	1133773	100	747 980,00 €
	1137957	100	572 181,00 €
	1137965	100	257 332,00 €
	1148745	100	1 651 088,00 €
	1148749	100	987 035,00 €
	1148753	100	3 304 657,00 €
	1148755	100	2 576 397,00 €
	1148759	100	808 048,00 €
	1148769	100	441 971,00 €
	1148771	100	515 618,00 €
	1154193	100	115 065,00 €
	1154240	100	46 700,00 €
	1154247	100	65 859,00 €
	1154249	100	23 147,00 €
	1154372	100	438 648,00 €
	1154374	100	142 761,00 €
	1154381	100	95 058,00 €
Total 0003 - CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS			25 155 944,00 €

Liste complémentaire des emprunts garantis

Organisme prêteur	N° de contrat	Niveau de garantie	Capital initial de l'emprunt
0003 - CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	1180755	100	418 338,00 €
	1180759	100	119 580,00 €
Total 0003 - CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS			537 918,00 €

Liste des emprunts garantis

Organisme prêteur	N° de contrat	Niveau de garantie	Capital initial de l'emprunt
0020 - CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 163 843 N	100	883 410,00 €
	45 105373 92 L	100	241 649,00 €
Total 0020 - CREDIT FONCIER DE FRANCE			1 125 059,00 €

Liste des emprunts garantis

Organisme prêteur	N° de contrat	Niveau de garantie	Capital initial de l'emprunt
0038 - DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	MIN252686EUR	100	64 582,00 €
	MIN252689EUR/266860	100	156 400,00 €
	MIN263497EUR/280537	100	141 000,00 €
	MIN263498EUR/280551	100	450 000,00 €
Total 0038 - DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE			811 982,00 €